

Nouvelles de l'activité des sociétés

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses
: soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **20 (1912)**

Heft 1

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

est préférable qu'elle soit exposée à l'est. Les lits ne doivent jamais être placés étroitement l'un contre l'autre, et le bout de la tête seulement devra toucher le mur. Pas de contact entre un côté latéral et le mur; si cela était absolument indispensable, on séparerait le lit du mur au moyen d'une cloison en bois. De la sorte au moins, on prévient les douleurs rhumatismales que plus d'un dormeur contracte pendant les heures de repos à la faveur de l'humidité du mur.

Nuit et jour aération plus ou moins complète suivant la saison.

Avant midi, on laissera la lumière du soleil baigner la chambre, afin de purifier l'air des microbes et des vapeurs qu'il contient; fenêtres et portes devront être largement ouvertes, afin que le courant renouvelle l'air dans tous les coins, et pendant ce temps, les lits devront rester découverts.

En hiver, on chauffera parfois cette chambre, ou bien, par une porte, on la laissera en communication avec une pièce chauffée, afin que lits, murs et meubles sèchent convenablement.

Les ustensiles doivent être tenus d'autant plus proprement que leur usage est plus intime.

Pas de fleurs dans les chambres à coucher, pas de plantes vertes, à moins d'aération continue.

Lampes de nuit et veilleuses consomment une grande partie de l'oxygène, qui est la part importante de l'air respirable, elles altèrent l'air par des gaz de combustion nuisibles.

La chambre à coucher ne contiendra que les meubles nécessaires; elle ne servira pas de débarras, pas de réserve pour les vieilles chaussures et les vieux habits. Les vêtements de nuit ne seront pas placés dans le lit, pendant le jour, mais seront dûment étendus pour l'aération.

Le linge sale ne sera jamais conservé dans la chambre à coucher; il vicie l'air. On n'y conservera pas davantage les chaussures humides, les vêtements ou le linge mouillés, qu'on a facilement l'habitude d'y étendre pour qu'ils s'évaporent.

On ne battra ni ne brossera les vêtements dans la chambre à coucher; poussières et impuretés s'implantent dans les lits et les couvertures, puis pendant la nuit sont aspirées par les dormeurs.

Ni chiens, ni animaux de luxe dans le lit, ni même dans la chambre à coucher, ils attirent la vermine et rendent l'air impur.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Société de la Croix-Rouge du Val-de-Ruz.

— Seul des six districts du canton de Neuchâtel, celui du Val-de-Ruz n'avait pas de section de la Croix-Rouge.

Encore n'est-ce pas tout à fait exact, car il s'était fondé dans le grand vallon du Jura neuchâtelois, il y a 15 ans, une section; mais sa vie fut éphémère.

Un Comité s'est constitué, ayant à sa tête MM. les D^{rs} Raymond, de Fontaines, et Billeter,

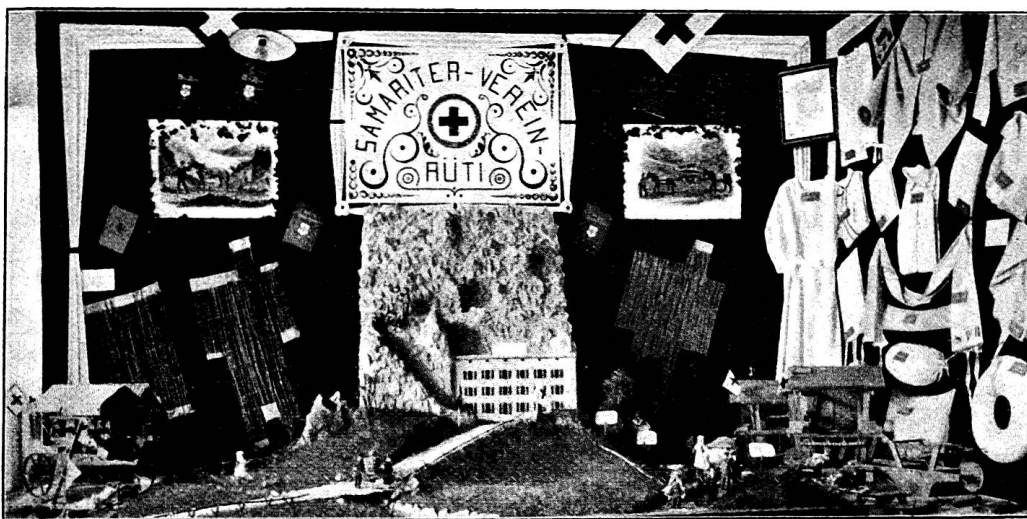
de Dombresson, une conférence a été donnée en novembre 1911 sur le but de la Croix-Rouge, des correspondants ont été désignés dans les 22 villages du district; puis les statuts de la section réorganisée ont été adoptés, et plus de cent membres se sont inscrits avant même que les correspondants entreprennent la cueillette des signatures. C'est dire que la section de la Croix-Rouge du Val-de-Ruz va prendre un bon rang au milieu de ses sœurs neuchâteloises!

Exposition de matériel sanitaire. — Lors d'une exposition régionale zurichoise, les samaritains de *Rüti* avaient organisé une petite manifestation de propagande comprenant une exposition d'objets fabriqués par des membres de leur section. La figure nous transporte dans le local de cette petite exposition; on y voit, à gauche, toute espèce de travaux d'improvisation; à droite, le matériel d'hôpital confectionné par les dames de la section, tandis qu'au premier plan, des modèles et des mannequins démontrent de quelle façon se font les transports de blessés et de malades.

leurs maisons villageoises: leurs connaissances acquises leur seront utiles partout, surtout dans les hameaux isolés et éloignés de tout secours médical.

Ainsi l'œuvre de la Croix-Rouge fait petit à petit son chemin sur la terre vaudoise, et quand bien même les débuts ont été difficiles — à Yverdon plus qu'ailleurs peut-être — il est certain que, bien dirigée, la section d'Yverdon va prospérer et se rendre utile pour la paix comme aussi pour le temps de guerre.

L. F.-R.



Exposition d'objets sanitaires de la section de Rüti

Croix-Rouge d'Yverdon. — La section yverdonnoise de la Croix-Rouge paraît devoir se développer normalement; sous la présidence de M^{me} Dutoit, un cours de soins aux malades a été organisé. Dirigé par M. le D^r Pérusset, ce cours a réuni 75 dames et demoiselles qui rivalisent de zèle et d'assiduité. Et les participantes ne se recrutent pas à Yverdon seulement, mais viennent des villages environnants; et celles de Villars-Bourquin, de Fiez ou de Cronay ne sont pas moins exactes aux heures de leçons, que celles d'Yvonand, d'Épendes ou de Montagny! Elles ne craignent ni le vent, ni le froid, ni le brouillard humide, pour venir passer deux heures à la Maison de Ville, et s'en retournent, après 10¹/₂ heures du soir, qui à pied, qui en train, qui en char, dans

Péry, cours de samaritains. — La clôture du cours de samaritains, organisé pour la paroisse de Péry, a revêtu le caractère d'un véritable événement. Un nombreux public s'était donné rendez-vous, samedi soir, 9 décembre, à la halle de gymnastique pour assister à l'examen final, et, hâtons-nous de le dire, personne n'a été déçu.

Sur la scène, se trouvaient MM. les docteurs Wyss et Neuhaus, experts délégués; Guinand, président; les représentants du comité biennois; Luterbacher, député, ainsi que les autorités municipales et bourgeoises presque au grand complet. Tel un brillant aréopage à l'extrême gauche duquel se prélassait, sinon en chair, du moins en os, l'inséparable « Hansi ». Sous les feux des ampoules électriques, les orbites

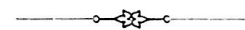
vides et la carcasse à charnières du fameux squelette produisaient un effet d'un genre tout spécial.

MM. les moniteurs Aeberli et Mongrandi jetent encore un dernier coup d'œil aux pansements des nombreux blessés d'occasion qui garnissent le fond de la salle, puis l'examen commence. Chaque groupe vient à son tour, sur la scène, présenter le blessé dont il a charge et qu'il a dû traiter d'après un diagnostic qui lui a été spécialement dévolu. Le défilé des sujets d'étude n'a pas été la partie la moins intéressante. Les éléments déchainés joints à l'action de l'homme s'étaient donné libre carrière pour abîmer à l'envi la pauvre machine humaine. Les uns font leur entrée clopin-clopant, soutenus par un bras compatissant, les autres éclissés, pansés, ficelés sont amenés au moyen d'un matériel improvisé des plus ingénieux, fabriqué par les futurs sama-

ritains. M. le D^r Terraz, médecin du cours reçoit tout ce monde avec une inaltérable bonne humeur. Les questions pleuvent dru, mais toujours claires, précises et appropriées à chaque cas particulier.

L'examen fut bon, excellent même, au dire des experts. Il ne pouvait en être autrement, puisque de l'avis unanime, moniteurs et élèves ont rivalisé de zèle, de dévouement et de discipline. Après les congratulations d'usage brèves, bien senties et surtout bien méritées, la séance fut suspendue pour continuer peu après sous la forme d'une joyeuse agape. Sous la direction entendue de M. Chausse, aide-moniteur, les langues se délièrent et les cœurs battirent à l'unisson.

Ce cours si bien rempli portera certainement de bons fruits et laissera un agréable souvenir à tous ceux qui ont contribué à sa belle réussite.



Bibliographie

Die neue Truppenordnung und Organisation des Sanitätsdienstes, par le Colonel D^r *Dasen*, Bâle, 1911. — Le Colonel Dasen, chef des écoles du Service de Santé, fait paraître dès le 1^{er} janvier 1912 un opuscule contenant 14 tableaux du Service de Santé auprès des troupes de l'armée suisse réorganisée.*)

Ce petit livre sera consulté avec profit par tous les officiers du Service de Santé qui se familiariseront ainsi avec la nouvelle organisation militaire et avec la répartition du personnel sanitaire dans les divisions. Les explications concises et claires qui accompagnent

*) Oberst Fr. Dasen: *Die neue Truppenordnung und Organisation des Sanitätsdienstes*, in Tabellen zusammengestellt, chez l'éditeur au prix de fr. 1. — (Bâle, 1911).

les tables complètent celles-ci d'une façon très heureuse.

Les tableaux qui nous paraissent les plus instructifs pour les médecins militaires sont: V et X, les différentes lignes de secours; VI, la compagnie sanitaire; VII, le paquetage du demi-fourgon A et B.; IX, le Service de Santé pendant la marche; XIII, la numérotation nouvelle des unités du Service de Santé.

Enfin, nous sommes persuadés que nombre d'officiers apprécieront le tableau XII, qui énumère les formulaires de rapports et détaille leur emploi.

Tous les officiers du Service de Santé et des états-majors voudront posséder l'opuscule que M. le Colonel Dasen vient de mettre à leur disposition en un moment si opportun.

Major M.

